

## **COMMENT CONTOURNER L'IDIOTE CENSURE DE CERTAINS SITES INSTAURÉE PAR NOS TOUJOURS ÉCLAIRÉS SERVICES D'INSÉCURITÉ**

**N.B.** : Cet article s'adresse à mes compatriotes de la RDC.

La Communauté Internationale ayant, à travers le partage des contenus multimédias via le Net, eu vent des traitements inhumains réservés aux manifestants des émeutes sauvagement réprimées le lundi 19 janvier 2015, et le Gouvernement de notre Démo(n)cratique République ayant soudain remarqué que ses agissements envers ses concitoyens éclataient comme une bombe à la face du monde, il fut pris, en haut lieu, la décision de priver l'honnête habitant du patelin de toute communication avec l'extérieur au moyen d'un équipement mobile, appels exclus. Ainsi, durant environ trois semaines, le Congolais lambda ne put ni naviguer sur Internet ni envoyer des SMS à travers son téléphone, intelligent ou pas.

Depuis le dimanche 8 février 2015, la situation d'avant les événements est rétablie... enfin, presque ! Ceux qui détenaient du forfait Internet qui a expiré durant le temps de l'interruption (y compris moi-même) en eurent pour leur argent, la promesse des sociétés de télécommunication de restituer ledit forfait n'ayant que fort timidement (et pour certaines, jamais) été tenue. Mais passons, car il y a pire...

Alors que le jeune internaute sautait sur son smartphone pour lire ou envoyer des vidéos sur YouTube, ou encore histoire de s'enquérir des publications sur son mur (et celui de ses « amis ») sur Facebook, quelle ne fut sa désagréable surprise de constater que ces deux sites majeurs du réseautage s'avéraient tout bonnement... inaccessibles ! Paranoïaques comme nul autre ailleurs, les autorités s'imaginent qu'un autre mouvement insurrectionnel pourrait naître si l'on surfait impunément sur lesdits sites. Retenez que YouTube et Facebook sont également inaccessibles sur PC (au fait, depuis le 20 janvier 2015).

Qu'ils sont cons, ces gens de l'insécurité, vraiment ! Pourquoi n'ont-ils pas bloqué l'accès à d'autres outils de partage de contenus, à l'instar de Viber et de WhatsApp ? Ces deux logiciels sont excellents dans l'envoi des photos, vidéos et autres fichiers audio ! Il se raconte à petite voix qu'ils ont tenté une censure, mais pour une raison technique ou une autre, la chose semble avoir échoué. Bien fait pour leur sale gueule !

Ne vous inquiétez pas, brave internaute adepte des réseaux sociaux. Des moyens existent qui peuvent sans trop de difficulté duper la vigilance plus que discutable des mesures de restriction imposées par nos dérangés au sommet.

### **Comment accéder à YouTube et à Facebook**

#### **1. Sur PC**

Il suffit d'installer un petit utilitaire dénommé Ultrasurf. Sa vocation, en termes simples, est de faire croire aux serveurs de nos doctes fournisseurs d'accès que l'utilisateur vit en dehors de la jungle touffue rdcienne. Veuillez fermer tous les navigateurs ouverts avant de procéder à l'installation.

Une fois le programme exécuté, une fenêtre d'Internet Explorer (ou de Firefox, s'il s'agit de votre navigateur par défaut) va s'ouvrir. À partir de là, vous pourrez accéder à YouTube et à Facebook sans aucune limitation, si ce n'est celles du volume et de la durée de votre forfait !

#### **2. Sur Android**

Le navigateur Opera Mini permet d'accéder sans aucun problème à Facebook. Cependant, les notifications ne sont pas signalées en temps réel, à moins que vous possédiez une adresse mail recueillant lesdites notifications, laquelle adresse est synchronisée sur votre smartphone.

Quant à YouTube, c'est un peu plus compliqué. Opera Mini vous donnera accès au site de partages des vidéos, mais vous ne pourrez ni lire ni envoyer une vidéo par son biais. Il est toutefois possible de télécharger une vidéo via un logiciel idoine. La plateforme logicielle d'Android, le fameux Playstore, regorge d'applications quant à ce. MediasClip en est l'une des meilleures. À réserver aux utilisateurs bidouilleurs.

NB : YouTube n'est pas l'unique site de partage de vidéos, loin s'en faut. Son concurrent le plus sérieux, Dailymotion, accomplit également son boulot comme il se doit. Du reste, il échappe superbement à la censure de nos services d'insécurité. À utiliser sans modération, SVP !

#### **3. Sur iOS, Windows Phone et BlackBerry**

Débrouillez-vous, car je n'en ai jamais eu sur la main. Désolé !